Saison 2023/2024

Procès-verbal n°06 de la CDA

Réunion du :	**Vendredi 23 Février 2024**
A :	**18 h 45 à la Maison du Football**
Présidence :	M. Didier VINCENT
Présents :	MM. Jacky BANDERIER, Timothé BAUDOT, Jean-Yves FARON, Patrick JANEZ, José LORENZO, Claude MICHEL, Jean-Pierre MONNERET, Xavier MONOT, Jean-Louis PETOT et Sylvain PERRIN.
Excusés :	MME. Sonia RIGAUD MM. Michel CHRISTMANN, Patrick GIROD, Guillaume LAMBERT, Gwenaël MARTIN, Sylvain MAZZOLA, Thomas MONNET et Valentin THERY
Invités :	MM. Hedi ARFAOUI et Walid ZERZOUH (tous deux excusés).

1. Prompt Rétablissement

Les Membres CDA tenaient à souhaiter un prompt rétablissement à tous nos arbitres blessés et plus particulièrement à M. Laurent MICHAUD qui va subir une opération chirurgicale prochainement et M. Régis BALLAND suite à un accident du travail survenu en novembre dernier et qui va l'éloigner des terrains jusqu'à la fin de saison.
La CDA tenait aussi à souhaiter un prompt rétablissement à l'un de ses Membres, M. Michel CHRISTMANN ainsi qu'à son épouse, qui ont subi un accident de la route et ont été blessés suite à cet événement.
Les Membres CDA tenaient à souhaiter un prompt rétablissement à un ancien membre de cette commission, M. Marcel PICCAMIGLIO récemment hospitalisé.

2. Adoption du PV de CDA du 15-12-2023

Les Membres CDA approuvent à l'unanimité le PV de la CDA du 15-12-2023.

3. Courriers

Plusieurs courriers ont attiré l'attention des Membres CDA :

- Courriel reçu de M. Kévin CALPE le 18-02-2024, qui nous informe qu'il ne souhaite pas officier en tant qu'arbitre pour le District du Jura sur la deuxième partie de saison. La CDA prend note de cette décision, un courrier sera envoyé à son club d'appartenance ;

- Courriel en date du 14-02-2024 reçu de M. Victor AZEVEDO DOS SANTOS nous informant de sa démission de ses fonctions d'arbitre pour le District du Jura pour raisons personnelles et scolaires. Les Membres CDA prennent note de cette décision et remercient Victor pour les services rendus à l'arbitrage jurassien. Un courrier sera envoyé à son club d'appartenance.

4. Absence à Audition de M. Maxime BLANC en Commission de Discipline de la Ligue BFC

CR de la Commission de Discipline de la Ligue BFC du Samedi 27 Janvier 2024 transmis par mail le 01-02-2024, nous informant que M. Maxime BLANC n'a pas honoré sa convocation à ladite audition et ne s'est pas excusé pour son absence. La Commission de Discipline a essayé de le joindre durant l'audition, mais ce dernier n'a pas répondu.

La CDA en application du **RI de la CDA § 20 / Litiges et Cas non prévus - Annexe 1**, décide de sanctionner comme suit l'intéressé :

- 3 Matchs sans désignation ;
- Malus sur le classement de 5% par manquement sur la note finale ;
- Amende au club d'appartenance de 35 €.

Un courrier sera envoyé à l'intéressé avec copie au club d'appartenance.

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres (Art. 39 du Statut de l'Arbitre) sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.

5. Audition de M. Guillaume CHRETIEN

M. Guillaume CHRETIEN était convoqué à cette CDA suite à deux dossiers transmis par la Commission de Discipline du District du Jura.

L'un concernant le *Match n°26524353, D2 Groupe B, opposant Archelange 1 à FC Gevry 1, le 26-11-2023, ce dernier était désigné en tant qu'arbitre de la rencontre par le District du Jura et observé par Michel CHRISTMANN* :

Un courrier du club du FC Gevry mentionnant que M. Guillaume CHRETIEN a tenu des propos déplacés à l'égard d'un joueur du FC Gevry à la fin de la rencontre.

L'autre concernant le Match n°26523544, D2 Groupe A, opposant Poligny/Grimont 2 à FC Champagnole 3, le 10-12-2023, Arbitre de la rencontre : Mustapha YALCIN. Guillaume CHRETIEN figurait sur la feuille de match en tant que joueur pour le club du FC Champagnole.

Messieurs Guillaume CHRETIEN et Mustapha YALCIN régulièrement convoqués étaient présents lors de cette audition.
Les Membres CDA prennent connaissance des pièces figurantes aux Dossiers.
Après lecture des pièces figurant aux Dossiers, divers échanges entre les Membres CDA, Mustapha YALCIN et Guillaume CHRETIEN pour savoir les raisons d'un tel comportement et des précisions concernant les faits reprochés à l'intéressé sur ces deux rencontres où il figurait sur la FMI, une fois en tant qu'arbitre officiel et la seconde fois en tant que joueur.

La CDA décide de sanctionner Mr CHRETIEN Guillaume comme suit, en application du **RI de la CDA § 20 / Litiges et Cas non prévus - Annexe 1 :**

- Rappel au devoir de sa charge et au droit de réserve ;
- 2 Matchs avec sursis.

De plus, les Membres CDA espèrent ne plus voir un tel comportement de la part de M. Guillaume CHRETIEN à l'avenir.

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres (Art. 39 du Statut de l'Arbitre) sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.

Un courrier sera envoyé à l'intéressé avec copie au club d'appartenance.

6. Bilan Stage de Rattrapage des Arbitres du District du Jura

Le Stage de Rattrapage des Arbitres du District du Jura a eu lieu Jeudi 15 Février 2024 à 18 h 30, au Stade Municipal de Poligny.
Lors de ce stage de rattrapage, Mr BERTHOD Augustin du club de Jura Lac Foot a obtenu son examen d'Arbitre de Club.
Les Membres CDA tenaient à remercier chaleureusement le club du FC Poligny Grimont pour l'accueil réservé et le prêt des installations.

Arbitres non présents à ce stage mais excusés :
SCHMERBER Franck / FOURNIER Philippe / LAMBLA Sébastien / PATENAT Eric / CHAMPE Valentin / BALLAND Régis (Blessé) / WEBER Justine / MICHAUD Laurent / YALCIN Mustapha / JUSUFI Besnik.
Arbitres absents à ce stage non excusés :
GUY Serge / DOGAN Huseyin.
Pour les arbitres absents à ce stage de rattrapage et non excusés ou dont l'excuse fournie n'est pas retenue par la CDA, ladite Commission décide de les sanctionner comme suit, en application du **RI de la CDA § 20 / Litiges et Cas non prévus - Annexe 1 :**

- 2 Matchs sans désignation ;

- Non-désignation à compter des demi-finales ;
- Malus sur le classement de 10% sur la note finale ;
- Amende au club d'appartenance de 35 €.

Un courrier sera envoyé aux intéressés avec copie au club d'appartenance.

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres (Art. 39 du Statut de l'Arbitre) sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.

7. Bilan Stage JAD

Le Stage des **J**eunes **A**rbitres de **D**istrict (**JAD**) a eu lieu Samedi 13 Janvier 2024 de 8 h 30 à 16 h 30 au Stade Municipal de Champagnole.
Ce stage s'est déroulé dans de bonnes conditions avec des participants intéressés par les sujets abordés. A noter la faible participation de nos JAD, à peine la moitié de l'effectif a assisté à ce stage.

Les Membres CDA tenaient à remercier chaleureusement le club du FC Champagnole pour l'accueil réservé et le prêt des installations.

JAD absents lors de ce stage mais excusés :
ALGANS TAUPIN Eléa / BENARROUDJ Ethan / COULIBALY William / ROSAIN Loris.

JAD absents lors de ce stage non excusés :
BIREM Noha / BLANC Maxime / DELEYE BERGERE Tristan / DEPROST Thomas / HUMBERT Clément / IMBERT Loris / REBOUL Mathis / TETEVUIDE Romain / VERJUS Nathan / VERMOT Gabin / ZERZOUH Walid.

Pour les JAD absents à ce stage et non excusés ou dont l'excuse fournie n'est pas retenue par la CDA, ladite Commission décide de les sanctionner comme suit, en application du **RI de la CDA § 20 / Litiges et Cas non prévus - Annexe 1 :**
- Non-désignation à compter des demi-finales ;
- Malus sur le classement de 10% sur la note finale ;
- Amende au club d'appartenance de 35 €.

Un courrier sera envoyé aux intéressés avec copie au club d'appartenance.

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres (Art. 39 du Statut de l'Arbitre) sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.

8. Réunions décentralisées

Les réunions décentralisées qui remplacent le stage de mi-saison ont eu lieu sur trois secteurs :
- le **Mercredi 7 Février 2024** à Rahon à 19 h ;
- le **Mardi 13 Février 2024** au Club House de Champagnole à 19 h ;
- le **Mercredi 21 Février 2024** au Siège du District du Jura à 19 h.

Le bilan de ces réunions décentralisées est très positif avec une forte mobilisation de nos arbitres de district, **68** participants au total sur ces trois réunions.

La CDA tenait à remercier le club du FC Champagnole, le club de Rahon et la Municipalité de la commune de Rahon pour l'accueil chaleureux et le prêt des installations pour la tenue de ces réunions décentralisées.

Arbitres absents lors de ces réunions décentralisées mais excusés :
MICHAUD Laurent / DALOZ Christophe / BENALI Halim / CHAVET Sébastien / GUY Dominique / LAMBLA Sébastien / PARIS David / TROSSAT Arthur / BAG Mikaïl / CALPE Kévin / Tristan LAGROSSE / Léo GUERRIN / Besnik JUSUFI / Yohann SANCHEZ.

Arbitres absents lors de ces réunions décentralisées non excusés :

GARNIER Mathéo / ROCHET David / SCHWAB Yann / BORROD Hervé / BALLAND Régis / DEGEORGE Alexandre / GUILLOT Romain / MZAITI Abdelaziz /BELGHORZI Mehdi / DOGAN Huseyin / GUY Serge.

8. Bilan FIA de Janvier et Février

Deux FIA étaient programmées sur deux sites différents :

- L'une à **Molinges**, les Mercredis **10**, **17**, **24** et **31 Janvier 2024**, **13** candidats ont suivis cette FIA et ils ont tous validé leur examen théorique. Ces candidats sont les suivants : ARSLANER Batuhan / BOUVARD Robin / CHARIT Ziyad / EL MAGHNAOUY Dina / HARBOUCHE Ayoub / KARADAG Kerim / LOMBARDI Louann / ORHAN Melih / PERRIER Lysandra / PONARD Rudy / RISPAL Lukas / TROUIDI Zainabe (tous candidats pour le club de JSF) et KAYACI Samet (Ravilloles) ;
- L'autre au **Stade Municipal Mont sous Vaudrey**, les **Samedi 3 et Dimanche 4 Février 2024 et le Samedi 10 Février 2024**, **10** candidats ont participé à cette FIA et ils ont tous validé leur examen théorique. Ces candidats sont les suivants : BLONDEAU Alexandrie (Aromas) / DELORME Tristan (Aromas)/ CELLIER Clément (JDF) / ARBEZ GINDRE Luc (La Joux) / BAYRAM Hamza (Macornay) / DIMASSI Maxime (Macornay) / GOUDE Léo (Macornay) / PAILLARD Tom (Macornay) / THIBERT Matthieu (Saint Aubin) / GUL Umut (Sirod).

Les Membres CDA tenaient à remercier chaleureusement les clubs de Jura Sud Foot et Mont sous Vaudrey pour l'accueil réservé et le prêt des installations.

9. Candidats Arbitres de District en voir en pratique

A ce jour, il reste **28** candidats à voir sur l'examen pratique d'Arbitre de District.

- PIERRE Clarisse, FC La Joux ;
- CAGNE Eliot, Bresse Jura ;
- BERLEMONT Aymeric, US Coteaux de Seille ;
- CRETIN Baptiste, FC Haut Jura (blessé)
- GRAPPE Louis (Angillon) ;
- ARSLANER Batuhan (Jura Sud) ;
- BOUVARD Robin (Jura Sud) ;
- CHARIT Ziyad (Jura Sud) ;
- EL MAGHNAOUY Dina (Jura Sud) ;
- HARBOUCHE Ayoub (Jura Sud) ;
- KARADAG Kerim (Jura Sud) ;
- LOMBARDI Louann (Jura Sud) ;
- ORHAN Melih (Jura Sud) ;
- PERRIER Lysandra (Jura Sud) ;
- PONARD Rudy (Jura Sud) ;
- RISPAL Lukas (Jura Sud) ;
- TROUIDI Zainabe (Jura Sud) ;
- KAYACI Samet (Ravilloles) ;
- BLONDEAU Alexandrie (Aromas) ;
- DELORME Tristan (Aromas) ;
- CELLIER Clément (Jura Dolois) ;
- ARBEZ GINDRE Luc (La Joux) ;
- BAYRAM Hamza (Macornay) ;
- DIMASSI Maxime (Macornay) ;
- GOUDE Léo (Macornay) ;
- PAILLARD Tom (Macornay) ;
- THIBERT Matthieu (Saint Aubin) ;
- GUL Umut (Sirod).

10. Bilan de la soirée des candidats Arbitres de la FIA d'Octobre

Une réunion pour les candidats arbitres de la FIA du mois d'Octobre et celle de Molinges a été organisée par la CDA, Vendredi 16 Février 2024 au Siège du District du Jura à 19 h, afin de réaliser le Module 7 et 8 concernant essentiellement les formalités administratives. Cette formation était encadrée par Didier VINCENT, Jean-Pierre MONNERET et Gwenaël MARTIN.

A noter : la faible participation de candidats arbitres de la FIA du mois d'Octobre seulement deux étaient présents et un seul excusé.

Il y a eu **13** participants à cette formation : MICHELAT Antoine (JLF) / PARIS David (Saint Aubin) / EL MAGHNAOUY Dina (JSF) / LOMBARDI Louann (JSF) / Manuel ANDRIQUE (Grandvaux Foot) / CHARIT Ziyad (JSF) / PONARD Rudy (JSF) / ORHAN Melih (JSF) / KARADAG Kerim (JSF) / ARSLANER Batuhan (JSF) / BOUVARD Robin (JSF) / KAYACI Samet (Ravilloles) et LETOUBLON Bastien (Rochefort).

1 arbitre excusé : GROS Emilien (JLF).

Les candidats arbitres de la FIA du mois de Février seront convoqués pour réaliser la formation au Module **7** et **8** concernant essentiellement les modalités administratives **Vendredi 01er Mars 2024** au Siège du District du Jura à 19 h.

11. Neutralisation de certaines Observations

Les Membres CDA ont décidé de neutraliser deux observations réalisées par Gwenaël Martin :

- la 1ère concernant l'observation de **Benoit PERNET**, affecté au Groupe AA, ce dernier s'étant blessé à la 46ème de jeu et n'a pu terminer la rencontre. Une future observation sera reprogrammée prochainement ;

- la 2nd concernant l'observation de **Paul IKOLLO NDOUMBE**, affecté au Groupe AA, match arrêté à la 50ème minute de jeu suite à une panne d'éclairage. Une future observation sera reprogrammée prochainement.

12. Bilan soirée JAL / JAD

Une soirée JAL / JAD a été organisée par la CRA de la Ligue BFC au Siège du District du Jura Vendredi 9 Février 2024 de 19 h à 21 h. Quentin POURCHOT, CTRA de la Ligue BFC et Alban DERVAUX animaient cette dernière.

Le thème abordée durant cette réunion portait sur les consignes d'avant match avec les Arbitres Assistants.

Un seul JAD du District du Jura était présent à cette réunion, Tristan LAGROSSE. Didier VINCENT représentait la CDA du Jura.

13. Absences du mois

Absences relevées : le club a 10 jours suite à la parution du PV pour faire appel (uniquement par écrit).

Aucune absence relevée suite à la CDA du 23-02-2024.

Absences confirmées suite au PV de la réunion de CDA du 15-12-2023.

11 Novembre 2023

BLANC Maxime (US Trois Monts) : PS Dole Crissey 1 - FC Plaine 39 1 (U15 D2) - (1ère absence - **35 €** + **2 matchs de suspension**) ;

MOUSSAOUI Soufiane (TOJF) : Angillon RC - PS Dole Crissey (U18 D2) - (1ère absence - **35 €** + **2 matchs de suspension**).

09 Décembre 2023

DELEYE BERGERE Tristan (Arcade Foot) : RC Lons 1 - Fontaine les Dijon1 (U14 R1) - (1ère absence - **35 €** + **2 matchs de suspension**).

10 Décembre 2023

DOGAN Huseyin (JSF) : Ravilloles 1 - AS PTT Lons 2 (D4) - (1ère absence - **35 €** + **2 matchs de suspension**).

14. Informations diverses

- Circulaire reçue de la FFF concernant la Formation des Arbitres et Arbitres Assistants de Club (voir en **Annexe** de ce PV).

15. Tour de table et questions diverses

RAS.

16. Prochaine CDA

CDA Plénière : Vendredi 29 Mars 2024 à 18 h 45.
Invités : Bastien LETOUBLON / Mickaël BLOCH.

Séance levée à 20 h 45.

Sylvain PERRIN	**Didier VINCENT**
Secrétaire de CDA	**Président de CDA**

ANNEXE

Paris, le 14 février 2024

A l'attention de :
Mesdames et Messieurs les Présidents de Districts

OBJET : FORMATION DES ARBITRES ET ARBITRES ASSISTANTS DE CLUB

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, via les liens ci-après, les formations élaborées par la Direction de l'arbitrage pour que les dirigeants de clubs puissent devenir :

- arbitres assistants de clubs = https://we.tl/t-NTin5IGKeO
- arbitres de clubs = https://we.tl/t-ouYZZ9erqI

Ces formations, d'une durée de 4 heures chacune, visent à apporter une culture arbitrale aux dirigeants, joueurs, et parents qui le souhaitent.

À l'issue de la formation *« Arbitres assistants de clubs »*, ces derniers auront la capacité d'assister un arbitre sur les compétitions de leur club pour lesquelles des arbitres assistants ne seraient pas désignés ou dans le cas où un arbitre assistant officiel ne se présenterait pas.

À l'issue de la formation *« Arbitres de clubs »*, les dirigeants formés seront prioritaires pour arbitrer les matchs de leur club sur lesquels des arbitres officiels ne seraient pas désignés ou dans le cas où un arbitre officiel ne se présenterait pas.

Pour rappel, ces deux formations avaient déjà été confiées à vos Commissions départementales en arbitrage en 2020 par le biais du classeur interactif qui regroupait toutes les formations d'arbitres, de dirigeants et d'éducateurs (arbitrage des jeunes par les jeunes).

La Direction de l'arbitrage (asars@fff.fr) reste à votre disposition pour tout éventuel complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Éric BORGHINI
Président de la Commission
fédérale de l'arbitrage

Vincent NOLORGUES
Président de la Ligue
de football amateur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL